

CERTIFICAT D'ACCORD TACITE A UN PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DOSSIER N° PC 033 240 19 S 0046 M01
Déposé complet le 16/02/2024

De Madame DALCIN Magali
Domicilié(e) 15 rue Jean Jacques Rousseau
33340 – LESPARRE MÉDOC

Pour

- Modifications d'implantation, hauteur carport et matériaux
- Suppression de terrasse

Sur un terrain sis 12 cours Alsace Lorraine
33340 – LESPARRE MÉDOC
Cadastré BP 332 / BP 333

DESCRIPTIF DU DOSSIER D'ORIGINE

N° Dossier : PC 033 240 19 S 0046
Accord le : 04/02/2020
Surface plancher crée : 79.16 m²

Le Maire de la commune de Lesparre Médoc, certifie qu'il ne s'est pas opposé au permis de construire modificatif, déposé le 16/02/2024 par Madame DALCIN Magali, demeurant 15 rue Jean Jacques Rousseau, à Lesparre Médoc (33340) et enregistrée sous le numéro PC 033 240 19 S 0046 M01, pour le projet ci-dessus référencé.

Ce certificat est délivré en application de l'article R424-13 du Code de l'Urbanisme.

Fait à Lesparre Médoc,
Le 17 mai 2024

Le Maire
Bernard GUIRAUD

